

DEMANDE D'ABONNEMENT INTERNE SCOLAIRE SUR LA



1 PHOTO
D'IDENTITE
A agrafier
2,5cm x 3,5cm
avec nom et
prénom au
verso

RESERVE AUX ELEVES INTERNES

ANNEE SCOLAIRE 201 / 201

A - Elève

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de l'élève : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Tél.* : _____ Courriel * _____ @ _____

* Les numéros de téléphones et adresses courriel doivent être ceux des parents

Nom et adresse des parents (si différent de l'élève) :

B - Abonnement

PREMIERE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

DUPLICATA

Trajet SNCF : Origine : _____ Destination : _____

Gare de retrait de la carte en Eure et Loir : _____

C - Scolarité

Établissement scolaire fréquenté : _____

Classe (voir au verso) : _____

Commune de l'établissement : _____

Cadre réservé au Conseil départemental

Le Département d'EURE ET LOIR prend en charge :

- Le prix total de l'abonnement
- Un nombre de _____ sur _____ billets aller-retour à ½ tarif

Code mandataire : **285**

La carte sera valable 1 an 6 mois

à compter du

Cachet de l'autorité compétente

Cadre réservé à la SNCF :

Coupon : montant à facturer €

Produit cadre : Prix des billets A/R €

DISTANCE :

L'émission du coupon pris en charge par le mandataire donne lieu à la saisie des :

Numéro de compte client : **285**
(équivalent au Code mandataire)

Les **étudiants** (classes post-bac, classes préparatoires, BTS, IUT, Université...) et les **apprentis** ne peuvent pas bénéficier de cette carte. Ils doivent s'adresser au Conseil régional du Centre-Val de Loire à Orléans.

MODALITES D'UTILISATION DE VOTRE ABONNEMENT

Votre abonnement se compose :

- d'une carte nominative utilisable en 2^{ème} classe sur le parcours et pendant l'année scolaire qui y sont mentionnés
- d'un coupon valable six mois ou 1 an, qui doit être en cours de validité lors de vos voyages

Pour chacun de ces voyages, il vous appartient de vous munir d'un billet interne scolaire à ½ tarif qui vous est délivré :

- gratuitement dans un guichet de gare s'il est pris en charge par le Département d'Eure-et-Loir
- à vos frais, par tous les réseaux de distribution de la SNCF, s'il n'y a pas de prise en charge

QUE FAIRE EN CAS DE ?

PERTE OU VOL DE VOTRE ABONNEMENT

- procurez-vous un nouveau formulaire de demande d'abonnement
- complétez-le et présentez-vous à la gare qui vous a délivré votre abonnement en début d'année, avec ce formulaire et d'une photo d'identité
- il vous sera délivré un nouvel abonnement contre le paiement d'une somme pour participation aux frais d'établissement de votre duplicata

DÉTÉRIORATION DE LA CARTE

- présentez la carte détériorée à la gare qui vous l'a délivrée avec une photo d'identité
- un duplicata sans frais vous sera délivré

CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE OU DE DOMICILE ENTRAINANT UNE MODIFICATION DE TRAJET

- remplissez un nouveau formulaire d'abonnement sur rail et adressez-le avec l'ancien abonnement au service des transports du Conseil départemental qui transmettra aux services de la SNCF
- votre nouvelle carte vous sera délivrée par la gare de retrait sous 15 jours

ABANDON D'ÉTUDES EN COURS D'ANNÉE

- renvoyez **obligatoirement** la carte, le coupon et les billets non utilisés (avec un RIB) au Conseil départemental – service des transports, qui se chargera de transmettre ces documents aux services de la SNCF

VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE VENIR RETIRER VOTRE ABONNEMENT **20 JOURS**
AVANT LA DATE DE LA RENTREE SCOLAIRE A LA GARE QUE VOUS AUREZ INDIQUEE SUR VOTRE
DEMANDE D'ABONNEMENT

DOCUMENT A RETOURNER avant le 31 octobre 2016 (date limite des inscriptions) à

Hôtel du département – service des transports
1 place Châtelet CS 70403
28008 CHARTRES cedex